

# Saint-Maurice-Montcouronne



## Bulletin municipal



2026

## SOMMAIRE

<b>Votre Mairie</b>	<b>4</b>
Services & contacts	5
<b>Informations pratiques</b>	<b>7</b>
Professionnels	9
Restauration	10
SIREDOM	11
<b>Finances</b>	<b>12</b>
<b>CCAS</b>	<b>13</b>
<b>Conseil des Jeunes</b>	<b>14</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>16</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>19</b>
<b>Vivre ensemble</b>	<b>21</b>
<b>Travaux</b>	<b>22</b>
Voirie	23
Sécurisation D27	24
City Parc	25
Divers travaux	26
<b>Agenda</b>	<b>27</b>
<b>Annuaire des associations</b>	<b>28</b>
<b>État civil</b>	<b>44</b>



## LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Mauriciennes, chers Saint-Mauriciens,

L'année écoulée a été marquée par de nombreuses incertitudes. *2025 a été une année où le pire a parfois été évité, sans que le mieux ne soit vraiment construit.* Ces réalités, à l'échelle du monde, peuvent nous sembler lointaines et inquiétantes.

Et pourtant, ici, dans notre village, nous savons que le mieux se construit à notre échelle. Il se construit dans la solidarité entre voisins, dans l'attention portée aux plus fragiles, dans l'engagement des bénévoles et dans la vie associative. Il se construit dans chaque initiative locale, chaque projet communal mené pas à pas, et chaque geste qui renforce le lien entre nous.

Nous n'avons pas le pouvoir de changer les grands équilibres du monde, mais nous avons celui de faire de notre commune un lieu de confiance, de respect et de vie commune. Ce pouvoir est concret et précieux.

Pour l'année à venir, continuons à bâtir ce "mieux" à notre mesure : un village attentif, vivant et accueillant, où chacun a sa place et peut contribuer au bien-être de tous.

J'aimerais, dans cet esprit, avoir une pensée pour tous ceux qui ont perdu des êtres chers ou qui sont confrontés à la maladie. Nous pensons à vous et vous accompagnons de tout cœur.

Chez nous, nous avons poursuivi notre chemin avec les valeurs qui nous caractérisent : proximité, solidarité, écoute et sens du service public. Notre commune vit grâce à vous, habitants, et grâce à tous ceux qui s'investissent chaque jour pour faire vivre nos projets.

Je tiens à adresser un remerciement particulier à l'équipe municipale. Tout au long de ce mandat, chacune et chacun d'entre vous a donné de son temps, de son énergie et de son engagement pour accompagner la vie locale, soutenir les actions du quotidien, faire avancer les dossiers et être à l'écoute. Votre disponibilité, souvent au-delà des heures officielles, votre sens du collectif et votre attachement à Saint-Maurice-Montcouronne méritent d'être salués.

Je souhaite également remercier vos proches, car derrière chaque élu, il y a une famille, des conjoints, des amis, qui acceptent les contraintes, les imprévus et la charge mentale que représente l'engagement public. Leur soutien est indispensable.

Je veux aussi remercier nos agents municipaux, qu'ils soient à l'école (Isabelle, Sophie, Morgane, Christine, Maxime, Mathieu, Nadia, Martine, Roselyne, Amaray), aux services techniques (Nicolas, Antony et Gilles) ou à la mairie (Christine, Thaïs et Benoît). Leur travail quotidien, souvent discret, est indispensable à la vie de notre commune. Leur professionnalisme, leur connaissance du terrain et leur sens du contact sont de véritables piliers de notre service public local.

Un hommage tout particulier à nos associations et bénévoles. Grâce à vous, notre village reste vivant, solidaire et accueillant. Vous contribuez à l'âme de Saint-Maurice-Montcouronne à travers les événements, les actions de solidarité et les projets sportifs, culturels ou environnementaux.

Merci également à nos enseignants pour leur engagement auprès de nos enfants, ainsi qu'aux forces de sécurité et de secours, gendarmes et pompiers, qui veillent sur notre village.

Un mot sur le Téléthon : comme chaque année, vos actions et vos dons ont permis de collecter plus de 7000 €, encore une belle réussite. Merci à tous ceux qui ont participé à cet événement.

Bravo aussi aux enfants de l'École Simone Soumier, qui avec la course du Muscle, ont contribué à hauteur de 1025 €. Merci à M. Alphonse, directeur de l'école, aux enseignants et aux parents pour leur organisation.

2025 nous a rappelé l'importance de la cohésion et du lien. Que ce soit face aux incertitudes mondiales ou aux défis du quotidien, c'est ensemble que nous avançons, que nous nous soutenons et que nous construisons.

Pour 2026, je formule un souhait simple mais fondamental : poursuivre sur la voie de l'unité, du respect et de la coopération, qui fait la force de notre commune. Que chacun y trouve sa place, que nos initiatives collectives continuent de nous rassembler, et que le cadre de vie que nous partageons reste source de sérénité et de fierté.

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, d'épanouissement et de belles réussites, pour vous-mêmes et pour vos proches.

Puissions-nous, en 2026, continuer à faire de Saint-Maurice-Montcouronne un village où il fait bon vivre, un village solidaire et confiant.

Très belle année à toutes et à tous !

Votre maire, William Berrichillo

# CONSEIL MUNICIPAL



## Le Maire



## William Berrichillo

2<sup>e</sup> Vice-président de la CCPL,  
Délégué à l'Organisation des transports (hors liaisons douces)  
et au Développement économique  
Vice-président Syndicat de l'Orge et Eau Ouest Essonne

## Les Adjoints



**Dominique Martini**  
**1<sup>e</sup> Adjointe**  
Communication, Jeunesse,  
Associations



**Christian Delomme**  
**2<sup>e</sup> Adjoint**  
Travaux, Sécurité



**Gaëlle Bressanelli**  
**3<sup>e</sup> Adjointe**  
Enfance & Vie Scolaire



**David Martins**  
**4<sup>e</sup> Adjoint**  
Urbanisme



**Michèle Morceau**  
**5<sup>e</sup> Adjointe**  
CCAS, Fonctionnement  
Général

## Les Conseillers



**Anne Loureiro**



**Dominique  
Masson**



**Christine Graziani**



**Patrick Favre**



**Joëlle Duperrier**



**Philippe Cloup**



**Elise Lutjens**



**Thierry Jacquin**



**Gaëlle Ferreira**



**Sébastien Cordin**



**Catherine Fischer**



**Alain Passier**



**Simon Gay**

## SERVICES ADMINISTRATIFS

Thaïs	COUSIGNÉ
Christine	GÉRARD
Benoît	MARY



## VIE SCOLAIRE

### SERVICES TECHNIQUES

Nicolas	DECHIRAT
Anthony	NICOLAU
Gilles	PEGAITAZ

Merci à toutes et tous pour leur implication dans le bon fonctionnement de vos services !

Morgane	DE SAN FELIX
Nadia	DJAFRI
Maxime	FRECHE
Martine	GOUROU
Isabelle	LABARRE
Sophie	LABED
Christine	LAURENT
Mathieu	LUSSIANA
Tylan	PAILLOLE
Roseline	POMAREDE
Amaray	SZALEWSKI

## Votre Mairie

### Ouverture au public

Lundi	15h - 17h30
Mardi	8h - 19h (présence d'un adjoint après 18h)
Mercredi	8h30 - 17h30
Jeudi	15h - 17h30
Vendredi	15h - 17h
Samedi	9h00 - 12h00 Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> samedis du mois (avec commission urbanisme)

Téléphone : 01 64 58 91 55

Télécopie : 01 64 58 83 80

CCAS : 06 49 48 74 60

Email : [accueil@mairie-smm91.fr](mailto:accueil@mairie-smm91.fr)

Site : <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Page Facebook : « saint-mauriciens »

PanneauPocket : <https://app.panneaupocket.com/>



<b>Vos services en mairie</b>	accueil@mairie-smm91.fr elections@mairie-smm91.fr etat-civil@mairie-smm91.fr finances@mairie-smm91.fr periscolaire@mairie-smm91.fr travaux@mairie-smm91.fr urbanisme@mairie-smm91.fr
<b>Le maire</b>	maire@mairie-smm91.fr
<b>CCAS</b>	ccas-affaires_sociales@mairie-smm91.fr
<b>Enfance et vie scolaire</b>	petite-enfance@mairie-smm91.fr vie-scolaire@mairie-smm91.fr

**Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)**

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

**NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nous organisons chaque année « l'accueil des nouveaux arrivants ». C'est avec plaisir que nous faisons ainsi connaissance avec ceux qui viennent s'installer dans notre village.

Il n'y a pas d'obligation à se présenter en mairie lorsque l'on emménage dans une ville. Cependant, nous vous invitons à le faire, par le moyen qui vous convient le mieux (à l'accueil, par mail, via le site...), afin que nous puissions vous communiquer les informations susceptibles de vous intéresser, et vous inviter à cette réunion « d'accueil ».

De même, n'oubliez pas d'inscrire vos noms sur votre boîte aux lettres, c'est utile pour le facteur, mais aussi lorsque nous distribuons des publications internes.

Et pensez également à vous inscrire sur les listes électorales.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Numéros d'urgence

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Urgences	112
Urgences SMS	114
Centre antipoison	01 40 05 48 48
SOS médecin	0826 889 191
Enfants en danger	119
Stop au harcèlement	3020

## CPAM

Adresse postale : 91040 EVRY Cedex  
Site: <https://www.ameli.fr>  
Agence : 5 rue du Facteur Cheval 91000Évry

## Allo Service Public 3939

Service de renseignement administratif interministériel 8h30 à 18h15.  
0,15€/ minute + prix de l'appel  
<https://www.service-public.fr/>

## Prefecture

Boulevard de France 91010 Evry cedex  
Tél : 01 69 91 91 91  
<https://www.esonne.gouv.fr/>  
Mail : [prefecture@esonne.gouv.fr](mailto:prefecture@esonne.gouv.fr)

## Sous-préfectures

- Avenue du G<sup>al</sup> de Gaulle, 91125 Palaiseau  
Tél : 01 69 91 91 91  
Mail : [prefecture@esonne.gouv.fr](mailto:prefecture@esonne.gouv.fr)
- 4 Rue Van Loo, 91150 Étampes  
Tél : 01 69 91 91 91  
Mail : [sp-etampes@esonne.gouv.fr](mailto:sp-etampes@esonne.gouv.fr)

## Centre des impôts d'Arpajon

29 avenue du G<sup>al</sup> de Gaulle, 91290 Arpajon  
Tél : 01 69 26 84 00

## Pharmacie de garde

Le commissariat d'Arpajon, au 01 69 26 19 70, vous transmettra les coordonnées de la pharmacie de garde. La nuit, pour des raisons de sécurité, la pharmacie ne vous servira que si elle a été prévenue préalablement par le commissariat.

On peut également retrouver la liste des pharmacies de garde du département, sur le site internet : <https://monpharmacien-idf.fr/>

## Médecin de Garde

La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de Permanence médicale au 01 64 46 91 91, ou SOS médecin 0 826 889 191

## Consultation juridique gratuite

Maison de justice et du droit  
rue des Bergères 91940 LES ULIS  
Téléphone : 01 64 86 14 05

## Paroisse de Saint-Maurice-Montcouronne

Elle fait partie du Secteur pastoral de Limours  
Prêtre responsable: **Père Casimir Odjo**  
Presbytère: 01 64 90 70 52  
9 rue de l'Orme Maillard - Briis-Sous-Forges

**Vos contacts** sur Saint-Maurice-Montcouronne :  
Ghislaine Rocher: 06 72 81 79 89

**La messe est célébrée tous les 3<sup>e</sup> samedi du mois (sauf pendant juillet et août) à 18h**

mail : secteurcatho.limours@wanadoo.fr  
Site : <http://www.secteurlimours-catholique.fr/>

## Syndicat de l'Orge

<http://www.syndicatdelorge.fr/>  
Tél : 0805 29 20 90  
Mail : [info@syndicatdelorge.fr](mailto:info@syndicatdelorge.fr)  
63, route de Fleury • 91172 Viry-Châtillon cedex

## Vigilances crues

Site : <https://www.vigicrues.gouv.fr>

## SEOE (Syndicat Eau Ouest Essonne)

<http://www.eauouestessonne.fr/>  
24, rue du Général Leclerc 91470 FORGES-LES-BAINS  
Tél : 01 64 59 05 59  
Demande dépannage urgent 01 85 46 17 99

## France Travail : 3, Avenue Eugène Vernholes 91410 Dourdan

Appelez au 3949 Site : <https://www.francetravail.fr/accueil/>

# Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00 Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

## CCPL Emploi

<http://www.cc-paysdelimours.fr/offres-emploi>

## Transport : Gare autoroutière de Briis sous Forges

Tél : 01 64 90 35 09

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/transport-gare-autoroutiere>

### Lignes Express 91.02 et 91.03

Francilité Ouest Essonne : <https://www.transbus.org/reseaux/91.html>

Standard : 01 64 94 55 45

PC Régulation disponible 7j/7 et 24h/24 : 01 64 94 17 83

### TRANSDEV

Tél : 01 60 85 32 76

Site: <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

### Ligne Express 91.04

Albatrans : <http://www.albatrans.net>

01 60 79 52 32

## La CCPL :

### ➤ Organise régulièrement des ateliers sur des thématiques du quotidien :

- La parentalité
- L'informatique
- Le compostage
- ...

<https://www.cc-paysdelimours.fr/actualites>

### ➤ Soutient et informe les entreprises :

- Un comité de conseils à la création d'entreprises
- Des portraits d'entreprises
- Des ateliers, formations, permanences, avec les partenaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCI.E) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France)
- Un réseautage

<https://www.cc-paysdelimours.fr/aides-aux-entreprises>

## Gestion des déchets

### Points de collecte sur Saint-Maurice-Montcouronne :

Rue de la Fontaine du Saule (bas de l'école)

Rue du Pressoir (parking du Bidon)

Rue de Berchevilliers (parking de la Salle Polyvalente)

## Collecte à la demande

Un service d'enlèvement est disponible au **09 78 08 24 25** sur rendez-vous.

Le tarif est de 45 € par enlèvement dans la limite de 2m<sup>3</sup>. Pour cela, contactez la recyclerie du Gâtinais au 09 78 08 24 25, pour convenir d'un rendez-vous

Ce service est gratuit une fois par an, pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées. Attention, seuls les encombrants annoncés par téléphone lors de la prise de rendez-vous seront collectés.

## Les professionnels sur le village

### ALOGARDEN

Aménagement et entretien de jardins, élagage et abattage d'arbres

M. Eric GRAMAIN : 06 83 53 77 72

### CADRE ET LUMIERE

Conseil et réalisation de travaux d'encadrement

3, place de l'église

01 64 58 89 05

<https://cadreelumiere.fr/>

### ECLAT DE RIRE

Jeux en bois et animations

06 17 25 30 22

[eclatderire91@gmail.com](mailto:eclatderire91@gmail.com)

<https://www.eclatderire.fr/accueil>

### Entreprise BEIGEAUD

Électricité générale, domotique, projets neufs, rénovations, dépannages, maintenance et installation

01 69 94 92 52

### LA CARRIOLE DE POLICHINELLE

Boutique Itinérante de Jeux de société Adultes & Enfants

06 89 09 29 16

[lcdp91@gmail.com](mailto:lcdp91@gmail.com)

<https://www.facebook.com/lc2p91>

### LA FABRIQUE DE MARIEPOSA

Personnalisation d'objets : gravure, flocage, créations sur mesure

06 63 91 74 83

[fabriqueetfantaisies@gmail.com](mailto:fabriqueetfantaisies@gmail.com)

### LES PETITES CRÉATURES

Créatrice d'émotions et de souvenirs précieux pour les mamans et leur bébé

06 21 32 57 32

[contact@lespetitescreatures.com](mailto:contact@lespetitescreatures.com)

<https://www.facebook.com/lespetitescreatures>

<https://lespetitescreatures.com/>

### MĀJA

Architecture d'intérieur

06 07 84 68 51

[contact@majaarchitectureinterieur.fr](mailto:contact@majaarchitectureinterieur.fr)

<https://www.majaarchitectureinterieur.fr/>

### M.T. COIFFURE À DOMICILE

06 11 20 36 33

## VIE PRATIQUE

### Maison médicale

Au 10, rue de Bourguignette (en face de la mairie), vous pouvez vous adresser à différents professionnels :

#### INFIRMIERES

**Mmes Lydie HELY et Florence GAUTIER**

Sur rendez-vous, à domicile  
06 82 25 61 98

#### OSTEOPATHE

**Mme Mylène DELANNOY**

Rendez-vous en ligne sur Doctolib  
ou par téléphone, en cas d'urgence au 07 82 64 64 91

#### ORTHOPHONISTE

**Mme Marion CHASLIN**

Spécialisée pour les adultes  
01 70 62 44 21

#### Mme Ludivine BOUFFIER

**PSYCHOMOTRICIENNE**

06 10 77 80 29

[ludivine.bouffier@psychomot.com](mailto:ludivine.bouffier@psychomot.com)

#### PSYCHOPRATICIEN

**M. Sébastien JAKUBOWICZ**

06 50 16 76 29

[sipsychotherapie@gmail.com](mailto:sipsychotherapie@gmail.com)

#### Informations pratiques

Rez-de-chaussée

Accès handicapé

Parking gratuit

Si d'autres professionnels sur le village souhaitent être mentionnés sur notre site, et dans le prochain bulletin, ils peuvent se faire connaître en mairie.

## FOOD TRUCKS

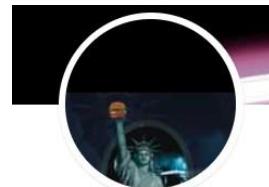
Sur la place de la mairie, vous disposez de propositions diverses, tout au long de la semaine :

### EMY'S BURGER

Burgers gourmets et gourmands

**Le mardi : de 17h30 à 21h**

06 46 29 54 13 et sur [Facebook](#)



**Emy's burger**

- ♦ Food truck
- ♦ burgers maison
- ♦ frites maison
- ♦ Viande française

### LA PART BELLE

Traiteur : gastronomie française

**Le jeudi : de 17h30 à 21h30**

06 52 56 50 80

<https://www.facebook.com/Lapartbelle91/>



### ONCLE PIZZ

Pizzaïolo

**Le samedi : de 17h30 à 21h30**

07 87 38 88 52 et sur [Facebook](#)



### LES MEYER BRETZELS

Fabrication, cuisson et vente de :

- Bretzels traditionnels alsaciens
- Tartes flambées
- Hot dogs de Franck
- Frites maison

**Le mercredi : de 18h30 à 20h30**

06 17 96 75 77 et sur [Facebook](#)

<https://www.lesmeyerbretzels.fr/>



### MARCHAND DE FRUITS ET LÉGUMES

Le mercredi, de 10h à 17h



# Déchèterie de Briis-sous-Forges

## Horaires d'ouverture :

### De septembre à juin

- Du lundi au samedi : 9h – 12h15 et 13h – 17h
- Dimanche et jours fériés\* : 9h – 12h

### Du 1er juillet au 31 août

- Lundi au samedi : 8h – 14h30 (journée continue)
- Dimanche et jours fériés : 8h – 12h

L'ensemble des éco-centres est fermé le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

Les jours fériés, les déchèteries habituellement ouvertes sont fermées l'après-midi et accessibles le matin de 9h à 12h.

Et retrouvez de nombreuses informations utiles sur le site du Siredom pour mieux gérer vos déchets, recycler, composter, ...  
<https://www.siredom.com/>

## CALENDRIER COLLECTE 2026



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>MATIN</b> sortir son bac la veille au soir						
<b>APRÈS-MIDI</b> sortir son bac avant 11h						



## COURSON MONTELOUP

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>MATIN</b> sortir son bac la veille au soir						
<b>APRÈS-MIDI</b> sortir son bac avant 11h						

## Les conteneurs

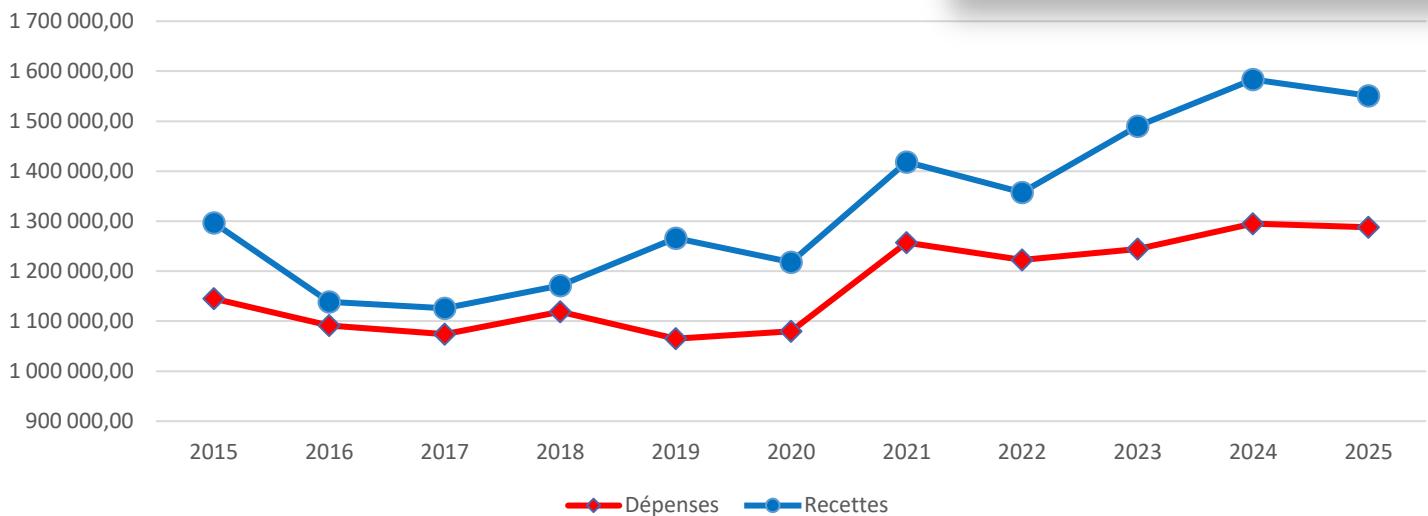
Le Siredom ne fournit pas les bacs d'ordures ménagères et déchets verts

Le Siredom fournit gratuitement les bacs de tri sélectif pour une 1<sup>re</sup> installation ou un remplacement.

Formulaire en ligne : <http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/demande-de-bac-jaune-particulier/>

Vous pouvez également commander au 01 69 74 23 50 ou [collecte@siredom.com](mailto:collecte@siredom.com)

## Fonctionnement 2015 à 2025



En 2025, nous avons réussi à contenir et gérer au mieux nos dépenses et, de fait, à légèrement les réduire. Malgré la hausse des cotisations patronales sur les salaires (+3,5%) et les prix des matières premières toujours très élevés, nos coûts de fonctionnement en dépenses restent stables, voire légèrement inférieurs à 2024. Nous avons continué à négocier les coûts énergétiques, et les derniers contrats obtenus ont permis de contenir nos dépenses pour 2025. En électricité, la facturation annuelle a baissé d'environ 10%. Cette baisse est également imputable aux travaux d'isolation de la salle polyvalente. En termes de gaz, nous subissons une très légère hausse liée à l'augmentation des tarifs et qui vont continuer à le faire en 2026.

Le coût de la restauration scolaire a également augmenté, mais reste pour l'heure contenue !

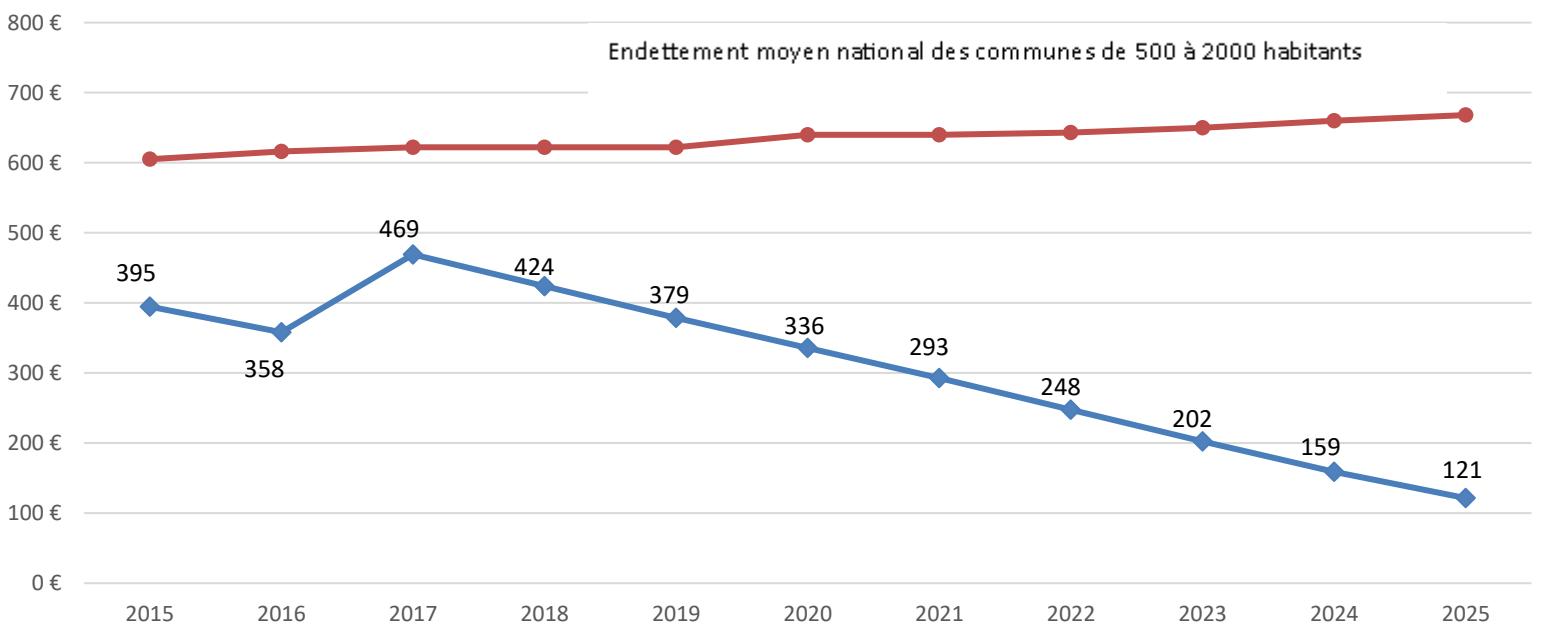
Les recettes globales de fonctionnement enregistrent une légère baisse comme prévu. La dotation globale de fonctionnement a diminué, tout comme les dotations du département ; elle était en partie financée par les ventes immobilières qui ont fortement chuté. Cependant, la hausse de la dotation de la CCPL ainsi que l'augmentation des revenus locatifs (salles) contribuent à améliorer les recettes.

Pour 2026, le manque de visibilité des budgets de l'état ainsi que la forte dette du pays, contribuent à une réelle inquiétude quant au devenir des aides qui devraient être versées par l'état.

Point en constante amélioration, la réduction de notre dette va permettre à la commune, le cas échéant, de rechercher des leviers de financement dans le cadre de projets importants et pour répondre aux urgences ou besoins éventuels.

### Endettement de la commune par habitant

2015 - 2025



**Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026, ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos familles.**



**Le CCAS se tient à votre disposition pour vous apporter les informations diverses qui vous aideront à résoudre les problèmes de la vie courante auxquels vous pouvez être confrontés.**

Le département a mis en place un guide intitulé : « ma nouvelle vie en Essonne » pour vous permettre en tant que nouveau retraité (mais ça concerne tous les retraités) de trouver un éventail d'activités pour vous accompagner et vous permettre de rester actif, en bonne santé et profiter pleinement de votre retraite.

Vous trouverez ce guide en ligne sur notre site (rubrique Solidarité/CCAS) et le site du conseil départemental de l'Essonne : [Guide seniors](#) et nous mettons à votre disposition quelques exemplaires en mairie

Un autre site officiel concerne les personnes âgées et leurs aidants. N'hésitez pas à le consulter vous y trouverez des conseils et des réponses à vos problèmes : [www.pourlespersonnesagees.gouv.fr](http://www.pourlespersonnesagees.gouv.fr)

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. s'occupe de tout le monde, et en particulier des personnes âgées et/ou en difficulté. Nous nous efforçons au maximum de leurs donner des astuces et des conseils pour améliorer leur quotidien : repas à domicile, aide au ménage. Cela se fait avec l'accord des familles et sans jamais intervenir dans la vie privée de chacun.

Nos actions s'adaptent à l'âge des personnes.

Voici quelques exemples :

En mai/juin, à partir de 64 ans, et tous les 2 ans, nous vous invitons, avec une participation financière, à une sortie que nous organisons.



Cette année nous sommes allés à BRIARE dans le Loiret, et malgré la chaleur, nous avons passé une belle journée, avec une balade en « très petit » train, restaurant puis balade au fil de l'eau sur le célèbre canal qui relie la Loire à la Seine.



En septembre, nous vous convions à notre « Pique-Nique de rentrée » qui, cette année, a été organisé autour d'un Braseiro mené d'une main de maître par notre ami Thierry et son équipe.



En fin d'année nous organisons un repas de Noël, soit dans un lieu autre que St Maurice, soit à la salle polyvalente avec une animation. Cette année nous avons pu jouer à des jeux de Casino. Certains d'entre nous ont fait fortune et se sont vu attribuer de superbes lots.

Tous nos amis de 70 ans et plus qui ne peuvent se rendre au repas, se voient proposer un beau colis gourmand.



En mai, nous offrons aux 75 ans et plus un petit pot de muguet pour accueillir le printemps.

Chaque 2<sup>nd</sup> mardi du mois, à 14h30 à la salle des mariages de la mairie, est organisé un goûter où tout le monde peut venir. Nous vous demandons juste de nous prévenir pour prévoir la quantité de gâteaux à déguster. Actuellement nous ne sommes pas nombreux mais l'ambiance est conviviale et chaleureuse.

En conclusion, nous envoyons une invitation pour nos activités dès que vous avez l'âge de la retraite.

Actuellement nous avons mis la barre à 64 ans, et nous nous basons sur la liste électorale. Mais si êtes bénéficiaire de la retraite avant cet âge, ou si vous n'êtes pas inscrits sur cette liste, merci de nous prévenir. Ainsi vous ne serez pas oublié. Cela vous permettra de faire de nouvelles rencontres sur le village !

**C.C.A.S. 06 49 48 74 60**

## **Le Conseil Des Jeunes sur tous les fronts !**



L'année 2025 a vu le Conseil Des Jeunes se mobiliser sur de nombreux projets.

Le Conseil a notamment entretenu les liens intergénérationnels en coordination avec le CCAS à l'occasion de la traditionnelle distribution de muguet en mai et des colis en décembre.



Mais il a également été à l'initiative de l'interview d'un de nos aînés, pour nous aider à mieux connaître notre village et son histoire.

Conscient de ce nécessaire devoir de mémoire, il participe aux différentes commémorations (8 mai, 11 novembre).



Du côté des manifestations festives, une journée chasse aux « jœufs » mémorable a été organisée en avril (encore merci à nos hôtes, la famille DU LUART) et une nouvelle mission Halloween a été conduite dans la joie et la bonne humeur en novembre.



D'une redoutable efficacité, nos jeunes ont su relancer le projet de City Park, qui, sorti de terre en quelques mois, a été inauguré en septembre et complète désormais ce qui devient un véritable pôle sportif du village.



Décidément de tous les combats, le Conseil Des Jeunes, sensible à l'attractivité de notre village, a procédé à un nettoyage de ses panneaux d'entrée et sortie.

Enfin, nos jeunes citoyens ont pu découvrir en mai les ors de la république à l'occasion d'une visite au Sénat !

Merci à nos jeunes, ainsi qu'à Gaëlle, Cathy, Isabelle, Alain et Philippe !

[cmjstmaurice@gmail.com](mailto:cmjstmaurice@gmail.com)

## ***Le Conseil Des Jeunes au Sénat !***

Mercredi 25 juin 2025, le Conseil Des Jeunes de Saint-Maurice-Montcouronne a pu bénéficier d'une visite au Sénat grâce à notre sénateur M. Jean-Raymond Hugonet. Après un trajet en bus, le conseil a été accueilli par une équipe pilotée par M. Armand Douin, collaborateur de M. Hugonet. Nos jeunes conseillers (mais aussi les 4 accompagnants !) ont pu approfondir leurs connaissances (histoire du palais du Sénat, rappel des 4 rôles de cette chambre) et visiter des salles emblématiques du Palais du Luxembourg.



Avant la traditionnelle photo de groupe sur les marches du Sénat, les citoyens en herbe ont eu la surprise de pouvoir accéder à l'hémicycle en pleine séance de questions au gouvernement, en présence notamment du président Gérard Larcher à son perchoir, du premier ministre François Bayrou et de la ministre de la transition écologique Agnès Pannier-Runacher en cours d'intervention.



Une journée qui restera gravée dans leur mémoire et qui préfigure, nous l'espérons, la visite d'autres hauts lieux de la république dans les mois et années à venir.

Un grand merci à Gaëlle Ferreira, Alain Passier, Catherine Fischer, Anne Jarry, ainsi qu'à Armand Douin et à notre sénateur !

**COMMISSIONS, PERISCOLAIRE ET TEMPS FORTS****LES COMMISSIONS****La caisse des écoles**

La Caisse des Ecoles, présidée par le Maire, a pour but de financer les projets pédagogiques des enseignants, les transports pour les activités extra-scolaires, l'achat des fournitures, et de participer à l'organisation de la kermesse.

Ses fonds sont constitués d'une subvention communale annuelle, des bénéfices réalisés lors de la kermesse et de dons.

La Caisse des Ecoles a financé pour l'année 2025 :

- des fournitures et des jeux pour l'accueil périscolaire,
- des fournitures et les livrets scolaires,
- des fournitures et des jeux pour l'accueil périscolaire,
- du matériel de sport,
- les sacs à chaussons des élèves de CP,
- des livres de Noël pour les élèves des classes maternelles,
- le transport pour le cycle gym des élèves de maternelles et pour les sorties scolaires,
- le transport et une partie du séjour de la classe transplantée à l'Île Tudy.

**La commission cantine**

La commission cantine est composée d'élus, 1 représentant par fédération de parents, d'un parent indépendant, d'un responsable cantine, et de la diététicienne de notre prestataire, Yvelines restauration.

Elle a pour but de :

- Participer à la composition des menus et échanger avec le prestataire sur les succès ou non des plats, présentation, variété des produits ... ;
- Eveiller, développer le goût des enfants, faire découvrir parfois certains plats, et sensibiliser les enfants au bio ;
- Faire voyager gustativement les enfants avec des repas à thèmes (repas western, repas asiatique, ...), des semaines à thèmes (semaine du goût, semaine d'automne...).

**LE PERISCOLAIRE****Le ramassage scolaire**

Une dizaine d'enfants empruntent le bus chaque jour encadrés par Mme Sophie Labed le matin et le soir. Les inscriptions se font **en ligne** directement par les familles sur le site internet <https://scol-r-css.stif.info/>.

## **L'accueil périscolaire du matin et du soir**

Depuis la rentrée 2025, Maxime FRECHE et son équipe Morgane, Christine, Amaray, Matthieu et Tylan accueillent en moyenne :

- une vingtaine d'enfants le matin,
- 30 enfants en maternelle et 35 en élémentaire le soir.

Les animateurs proposent aux élèves des activités manuelles et/ou physiques et des jeux de société.

## **La pause méridienne côté cantine**

Deux services de cantine sont assurés chaque jour. Les élèves des classes maternelles prennent leur repas à 11h35 et les élèves des classes élémentaires à 12h45.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie et sur le portail famille.

Depuis la rentrée 2025, Roseline, Martine, Sophie, Nadia et Amaray accueillent en moyenne:

- 60 enfants au 1<sup>er</sup> service,
- 100 enfants au 2<sup>ème</sup> service.

## **La pause méridienne côté activités périscolaires (NAP)**

Les élèves des classes élémentaires vont en NAP de 11h45 à 12h45. Les activités proposées sont de trois types : créatif, sportif, collectif.

Les élèves des classes maternelles vont en NAP de 12h45-13h35. Les activités proposées sont des jeux de motricité, des jeux, du chant et des activités manuelles.

Le programme des activités est disponible sur le site internet de la mairie et est également consultable sur les tableaux d'affichage aux 2 portails.



**Un grand merci à toute l'équipe pour leur implication et leur créativité !!!**



## LES TEMPS FORTS

### La kermesse

Cette année, toutes les conditions étaient réunies pour que la kermesse soit une réussite.

Bravo à toute l'équipe des P'tits loups, aux membres de la caisse des écoles, au personnel communal, aux enseignants et à tous les parents d'élèves pour l'organisation, la tenue des stands et leur participation!



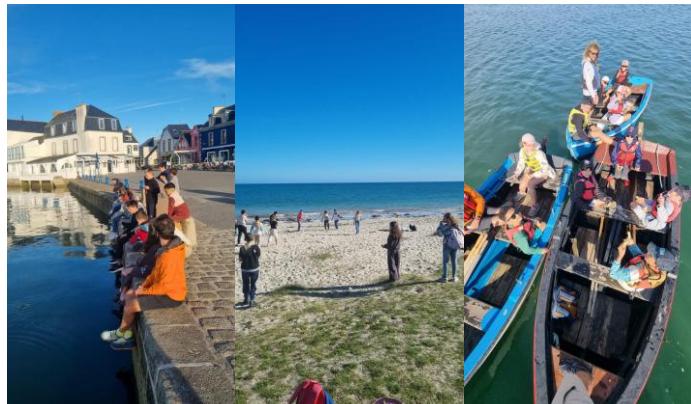
### La rentrée 2025

Notre école accueille 174 élèves selon la répartition suivante :

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves
Maternelle 1	Mme Evrard	20
Maternelle 2	Mme Gollion Mme Charmillot	21
Maternelle 3	Mme Morand	21
CP	Mme Chauveau	28
CE1 – CM1	Mme Richard Lemasson	26
CE2	Mme Puigmal	29
CM2	M. Alphonse	29

### La classe transplantée

Cette année, les élèves de CM2 sont partis du 6 au 16 octobre à l'Île Tudy avec leur enseignant, M. Alphonse et le Directeur du Périscolaire, Maxime. Il s'agit d'un moment phare de l'année, hautement apprécié de tous, qui favorise l'apprentissage du savoir vivre ensemble et la prise d'autonomie.



### La visite du Père Noël

Le Père Noël, aidé de ses lutins, a rendu visite aux enfants de maternelle pour leur offrir un livre le jeudi 18 décembre.



Types de demandes	2024	2025
Permis de construire	3	12
Déclaration préalable de travaux	51	42
Permis d'aménager	3	3
Certificat d'urbanisme	18	28
Demande de préemption urbain	14	18
Permis de démolir	0	0
Arrêtés de voiries	56	46

Afin de faciliter les tournées des facteurs et les échanges avec la mairie, il est important de mettre vos noms et numéro de rue sur vos boîtes aux lettres.

[urbanisme@mairie-smm91.fr](mailto:urbanisme@mairie-smm91.fr)

### Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) instruit les demandes de permis de construire de 10 communes de son territoire, dont Saint-Maurice-Montcouronne.

**Contact :** Service Urbanisme de la CCPL

01 64 90 03 95 / [urbanisme@cc-paysdelimours.fr](mailto:urbanisme@cc-paysdelimours.fr)

<https://www.cc-paysdelimours.fr/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme>

Vous devez déposer vos demandes d'urbanisme en mairie ou vous rendre sur le guichet numérique de la CCPL ou sur le site de la mairie ([cadre de vie/urbanisme/les services de la CCPL](#)).

### La commission d'urbanisme

Elle est en charge des orientations et de l'organisation du territoire suivant le Plan Local d'Urbanisme. À ce titre, elle suit les évolutions du PLU et ses procédures modificatives éventuelles au regard des dispositifs législatifs en vigueur, et instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...).

Le PLU de la commune est accessible depuis notre site Internet et consultable en mairie.

La commission se réunit le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois.

Vous pouvez nous rencontrer en prenant préalablement rendez-vous auprès du service urbanisme de la Mairie. Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux dans la définition de vos projets.

### Points de vigilance pour vos dossiers

Vous devez valider le choix des matériaux, des travaux, et le fournisseur, avant de déposer vos demandes d'urbanisme. Le service urbanisme ne peut pas instruire plusieurs dossiers pour le même bien et les mêmes travaux avec « x » fournisseurs différents.

De plus, en cas d'arrêté de non-opposition, la conformité ne pourra être délivrée que si les travaux, et le fournisseur sont identiques à ceux accordés dans l'arrêté.

Tout changement d'aspect extérieur attenant ou non de votre maison, doit faire l'objet d'un dépôt de Déclaration Préalable (DP – pour moins de 40 m<sup>2</sup>), d'un Permis de Construire (PC) ou d'un Permis de Démolition (PD).

⚠ Si vous utilisez l'IA pour vos dossiers, veillez à vous assurer que ses propositions sont conformes à la réalité !

**Vous avez obligation d'afficher, devant votre propriété, les arrêtés de la mairie (DP, PC) dès réception,** durant toute la durée du chantier (Article R\*424-15 du code de l'urbanisme).

À la fin de vos travaux, vous devez impérativement adresser en mairie la déclaration d'achèvement de travaux (DAACT, Cerfa 13408\*13).

Vous devez utiliser les formulaires Cerfa stipulés pour chaque type de demande, sous peine de voir votre dossier refusé.

Exemples :

**Cerfa 16702\*01** : pour déclaration préalable constructions et travaux non soumis à permis de construire pour les DP concernant les maisons individuelles et leurs annexes.

**Cerfa 13406\*15** : Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes.

Vous trouverez sur le site "[service-public.fr](http://service-public.fr)" les différents types de formulaires Cerfa d'urbanisme.

Toute modification esthétique de l'aspect extérieur de votre maison ou propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Un courrier ou un mail suffisent pour informer des « travaux à l'identique » (exemple, la réfection d'une toiture à l'identique).

Cependant, aucune déclaration n'est nécessaire pour la création d'une surface inférieure à 5 m<sup>2</sup>. Il en est de même pour les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m<sup>2</sup>, et les châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1m80, **sauf dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France**.

Plusieurs types de déclarations existent dont les principales : la **déclaration préalable** de travaux, le **permis de construire** (avec ou sans démolition), le **permis de démolition** et le **permis d'aménager**.

La **déclaration préalable** suffit pour :

- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, d'une maison individuelle ou ses annexes tels que : changement de portail, portes, volets, toitures, fenêtres, velux, piscines, murs de limite séparative, clôtures, façades et ravalement de façade, terrasses, vérandas, garage, etc.
- Les changements de destination d'un bâtiment existant sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment concerné, et l'aménagement des combles si la surface créée est supérieure à 10 m<sup>2</sup> de surface de plancher.
- Les travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur ou de la toiture.
- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure à 40 m<sup>2</sup> sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà du seuil de 150 m<sup>2</sup>.

Un **permis de construire** est indispensable pour :

- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 40 m<sup>2</sup>.

Entre ce seuil de 20 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup>, le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface ou l'emprise totale de la construction à plus de 150 m<sup>2</sup> et impliquent donc le recours à un architecte.

- Les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière.
- Les travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble, inscrit comme monument historique ou situé dans un secteur sauvegardé (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courantes).

Un **permis d'aménager** est indispensable pour :

- La création de lotissements à partir de deux lots à bâtir avec réalisation ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs.
- Tout projet situé dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé.

Un **permis de démolition** est indispensable, préalablement à toute démolition totale ou partielle d'une construction existante.

Attention : si votre habitation se trouve dans un rayon de 500 mètres de l'église ou du château de Baville, ou de Courson, vous êtes soumis aux règles des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et les délais d'instruction augmentent. La décision finale d'instruction vous est remise par la mairie.

À la fin du chantier, vous devez impérativement adresser en mairie la **déclaration d'achèvement de travaux**, jointe à votre dossier, Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), en 2 exemplaires dûment remplis, datés et signés. Un exemplaire vous étant remis une fois signé, daté et tamponné par nos services.

Le centre des impôts va lui aussi vous adresser directement un autre formulaire à remplir pour attester de l'achèvement de vos travaux.

Dans le cas où vous aurez déposé en mairie votre DAACT, vous devrez simplement adresser au centre des impôts les documents suivants par voie postale :

- une copie de la DAACT remis par la commune,
- un exemplaire de votre arrêté de non-opposition délivrée par la commune,
- le formulaire du centre des impôts dûment rempli.

Nous vous recommandons de le faire par lettre recommandée avec AR. Ensuite vous ne devriez plus être relancé par le centre des impôts. Dans le cas où vos travaux ne seraient pas encore achevés, vous devrez simplement en informer le centre des impôts aussi par voie postale, et réaliser la procédure mentionnée ci-dessus une fois vos travaux terminés. Il est inutile de le faire par internet, leur formulaire ne prend en charge que les déclarations de créations de surfaces.

Toute **occupation du domaine public**, avec emprise au sol, durant la durée de travaux, doit être obligatoirement déclarée en mairie et fera éventuellement l'objet d'une tarification. L'occupation est soumise à un arrêté de voirie, réalisé par la commune.

Les arrêtés municipaux et préfectoraux sont disponibles en mairie et sur le site : [Votre mairie / Règlements & arrêtés](#)

### Déjections canines

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal, par tout moyen approprié, sur l'ensemble du domaine public communal.

### Rappel concernant les chiens

Afin d'assurer la sécurité, la propreté et la tranquillité publiques, les chiens doivent être tenus en laisse dans le village. Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis de détention est délivré par les maires aux propriétaires ou détenteurs qui fournissent notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maître, délivrée par un formateur agréé.

### Stationnement

Les stationnements sont régis par [l'arrêté municipal permanent 06-03-2025 stationnement abusif](#)

### Respect du Code de la route

Vous avez l'obligation de respecter l'ensemble de la signalisation dans le village, et plus particulièrement les limitations de vitesse, les sens interdits (partie haute de la rue de Bourguignette, chemin des Écoles, début de la rue des Ormes, à l'intersection avec la D3)

👉 Certaines de ces infractions sont passibles d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe : 135 € et retrait de 4 points sur le permis de conduire.

### Nuisances sonores

Selon [l'arrêté municipal permanent 24-07-2018](#), les bruits de voisinage professionnels et non professionnels sont réglementés. Notamment, les travaux de bricolage en extérieur, susceptibles de causer une gêne, sont seulement autorisés :

- Les jours ouvrables, de 9h à 19h
- Les samedis, de 9h à 12h et de 14h à 18h30

### / Déneigement des trottoirs

Suivant [l'arrêté municipal permanent 20-02-2018](#), vous avez l'obligation d'entretenir les trottoirs devant votre propriété et notamment de déneiger, voire saler ou sabler, les abords de votre propriété sur une surface suffisante pour permettre la circulation des usagers.

### Dépôts sauvages

Suivant [l'arrêté municipal permanent 11-02-2021](#), et l'article L-541-3 du code de l'environnement, les dépôts sauvages sont réglementés et leurs auteurs poursuivis.

### Haies végétales

Rappel des règles de plantation en limite de propriété :

Hauteur inférieure ou égale à 2 mètres : distance minimale de 0,50 mètre par rapport à la limite séparative

Hauteur supérieure à 2 mètres : distance minimale de 2 mètres

Les riverains sont également invités à entretenir régulièrement leurs haies, notamment celles bordant la voie publique et les trottoirs, afin de garantir la sécurité des piétons et la visibilité.

### Abattage d'arbres

La coupe ou l'abattage d'arbres est soumis à l'autorisation du Collège communal.

Procédure à suivre :

1. Adresser une demande écrite motivée (par courrier ou par courriel)
2. Compléter le formulaire de demande d'abattage, disponible en mairie et sur le site de la DRIAAF
3. Joindre, si possible :
  - Un croquis de la parcelle indiquant l'emplacement de l'arbre ou des arbres concernés
  - Des photographies

En cas d'abattage portant sur une surface importante, le dossier devra également comporter :

- Le formulaire Cerfa n° 16703\*01
- Un plan de situation au 1/25 000
- Un extrait du plan cadastral localisant les parcelles concernées

Le dossier est à déposer en deux exemplaires à la mairie ou à envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service environnement.

ℹ Locataires : l'accord écrit du propriétaire est obligatoire et doit être joint à la demande.

## Nos agents

Vous les croisez sûrement dans notre village, leur travail est très souvent méconnu de la population, pourtant sans eux, le village ne serait pas aussi propre et entretenu qu'il ne l'est.

Leurs missions sont multiples et variées :

- Entretien des espaces verts, tonte, fauchage, débroussaillage
- Entretien des chemins, bûcheronnage, élagage
- Taille des haies, décoration florale l'été
- Ramassage des détritus et des poubelles laissés parfois sur la voirie
- Rebouchage des nids de poule... et ils sont nombreux...
- Salage des routes de la commune lors des épisodes neigeux
- Entretien des bâtiments de la commune, travaux de peinture, de serrurerie, petits travaux de plomberie et d'électricité
- Distribution du courrier de la Mairie
- Etc.



Lors des derniers épisodes de neige de début janvier, nos agents ont salé et déneigé les principales routes et rues de la commune jusqu'à tard le soir et très tôt le matin sous des températures glaciales

Pour leur investissement et pour l'ensemble de ces travaux accomplis tout au long de l'année, nous souhaitons remercier chaleureusement Nicolas, Gilles et Anthony.

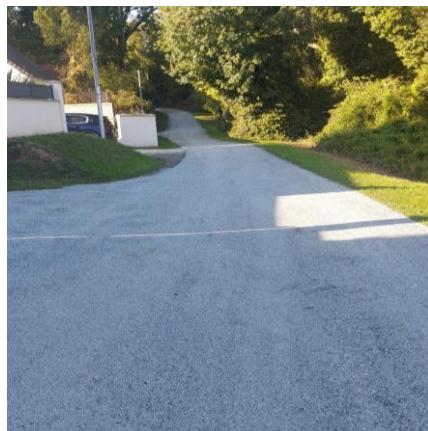
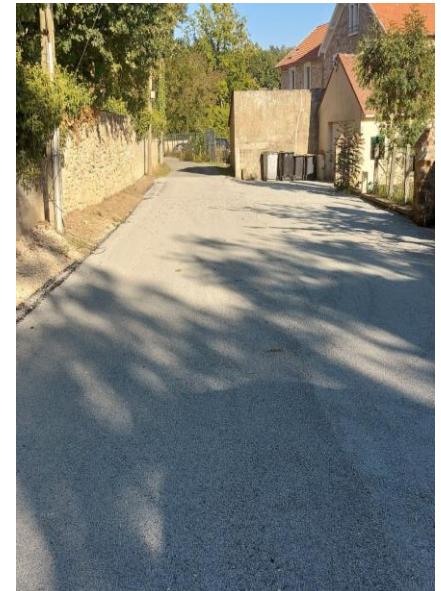
**Merci Messieurs !**



Plusieurs chantiers de remise en état des voiries ont été réalisés cette année, en divers endroits de la commune :

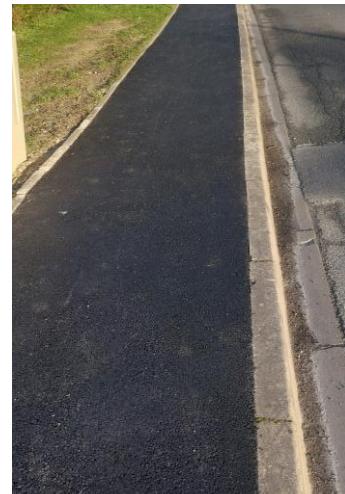
- Route de la Touche entre la D 27 et le château de Baville, de nombreuses pièces d'enrobés ont été remplacées
- Rue de Folleville
- Route du Marais, l'insertion de la route du Marais vers la D27 a été refaite
- Rue de l'Egalité, des pièces d'enrobés ont été refaites ainsi que les places de stationnement sur le haut de la rue.

- Impasse du Parc, les gros épisodes pluvieux de ce début d'année avaient rendu ce chemin difficilement praticable, de la grave avait provisoirement été étaillée en mars puis un gravillonnage a été refait à l'automne, un drain a été posé le long du mur d'enceinte du Château Rose pour limiter les phénomènes de ruissellement.



- Chemin de la touche, remise à niveau, réparation des trous, gravillonnage de l'ensemble du chemin.

- Suite aux travaux réalisé par Enedis pour l'enfouissement d'un ligne haute tension, les enrobés ont été refaits sur un coté du trottoir, route de Bruyères



- Des travaux d'aménagement de 2 plateaux ont eu lieu cet été, sur la D27, pour permettre de limiter la vitesse des véhicules qui l'empruntent au quotidien.
- Ces travaux ont été subventionnés en partie par le département, le solde restant à la charge de la commune



- La commune a fait appel aux services du département pour analyser le trafic communal et voir ensemble quelles seraient les solutions envisageables et facilement réalisables pour réduire la vitesse dans notre village, et sécuriser également les abords de la D27



## **VIDÉO-PROTECTION**

En 2025, la première phase de mise en place d'un système de vidéo protection a été réalisée. Les premières caméras sont déjà fonctionnelles. Ce projet est avancé au ¾ et sera finalisé en 2026.

En septembre, à l'occasion de la Fête de la saint Maurice, nous avons pu inaugurer notre City Parc qui fait la joie de nos jeunes.



Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases :

- Création d'une plateforme de 600m<sup>2</sup> recouverte d'un enrobé
- Montage des structures métalliques
- Pose d'une moquette synthétique et mise en peinture des pistes et des lignes des différentes activités sportives (basketball, football, jeux de raquettes)

Ces travaux, d'un montant de 143 000€ HT, ont été financés par l'agence du sport à hauteur de 24%, et par l'état à travers la DETR, à hauteur de 36%. le solde restant à la charge à la charge de la commune (40%)



2 terrains de pétanque ont été construits à l'arrière du tennis couvert.  
Des bancs et tables de pique nique viendront compléter ces 2 équipements.



Remplacement du tableau électrique de la salle du bidon.  
Remise à niveau des éclairages à l'intérieur de l'Eglise

Remise à niveau d'un bon nombre de poteaux incendie sur la commune pour un budget de 20 000 €



Remplacement des bancs dans le parc devant la salle polyvalente.  
Mise en place de racks à vélo à la Mairie et au Bidon

Curage d'un certain nombre de fossés, et notamment sur le hameau d'Ardenelles.

Retrait des arbres et branches dans les fossés de la Boissière.

Curage des réseaux d'eaux pluviales et eaux vanne de la salle polyvalente.



## **ECLAIRAGE LEDS**

Lancement de la phase de test avec la mise en place de plusieurs candélabres Hybrides (solaire, avec complément par une alimentation électrique) sur plusieurs points de la commune. À l'issue de cette phase de test, la Mairie procédera au remplacement de l'intégralité des candélabres, ce qui permettra à terme de conserver un éclairage minimum la nuit.

# Vos associations vous souhaitent une très belle année !

Tout au long de l'année, les associations de Saint-Maurice-Montcouronne font vivre notre village à travers des moments de rencontre, de partage et de convivialité.

Elles vous donnent rendez-vous lors de leurs prochaines **manifestations**.

Vous retrouvez ces informations sur le site des associations, dans nos Flashes, sur notre site, sur l'application Panneau Pocket et notre page Facebook « Saint-Mauriciens »

**Notez déjà quelques dates :**

## FÉVRIER

 **Samedi 7** : Loto, avec le Comité des Fêtes

## MARS

 **Samedi 28** : Carnaval avec le Comité des Fêtes

 **Dimanche 29** : Concert *le Quatuor à Cordes de l'Orge*, avec la Maison de la Musique

## AVRIL

 **Samedi 11** : Apéro – concert Jazz, avec la Maison de la Musique

 **Vendredi 17** : Collecte de sang

## MAI

 **Samedi 30** : Fête du jeu avec Cap sur le Jeu

## JUIN

 **Samedi 13** : Concert avec les Fanfarons

 **Dimanche 14** : Audition de musique avec la Maison de la Musique

 **Samedi 20** : Fête de la musique

 **Samedi 20** : Gala de Vitagym

 **Dimanche 21** : Démonstration de Taekwondo

## JUILLET

 **Vendredi 17** : Collecte de sang

## Et régulièrement...

 Le mardi soir, environ une fois par trimestre, la Bibliothèque Montgraviers vous convie à des conférences sur l'art

# Les associations du village

Nom	Téléphone	Mail
Allez Simone (parents d'élèves)		as91530@yahoo.com
ASCM	06 26 24 13 83	ascm.vtt.91@gmail.com
Bien vivre à la Belle Étoile	01 64 58 80 66	bienvivrelabelleetoile@gmail.com
Bibliothèque Montgraviers	01 64 59 02 17	biblosmm@orange.fr
Cap sur le jeu		contact@capsurlejeu.fr
Chasse	01 64 58 93 67	Bernard Delcourt
Comité des Fêtes	06 03 74 19 46	isabelle.pourcelot@cegetel.net
FC3 Vallées	06 20 35 03 04	secretariatfc3vallees@gmail.com
FNACA	06 98 86 88 61	pascal.bizzoni@orange.fr
GAPE (parents d'élèves)	06 50 08 68 50	gape91530@gmail.com
Histoire et Patrimoine Saint-Maurice-Montcouronne		hpsm2018@free.fr.
L'échiquier du Montcouronné		echiquierdumontcouronne@gmail.com
Les bielles de Fontenay		<a href="https://www.les-bielles-de-fontenay.com/">https://www.les-bielles-de-fontenay.com/</a>
Les Fanfarons de la Rémarde		fanfarons.smm@outlook.com
Les P'tits Loups		plsm91530@gmail.com
Loisirs et Culture	06 76 25 39 16	elisa.mombel@gmail.com
Maison de la Musique	06 08 28 86 56	maisondelamusique91@orange.fr
Marche, Nature et Bien être	06 62 43 57 31	mnbe.association@gmail.com
Pour le Téléthon à Saint Maurice		ptsmm91@gmail.com
Pour Toi du Monde	06 68 37 51 69	ptdmonde@gmail.com
Taekwondo	06 61 19 26 20	tkd.stmaurice91@gmail.com
Tennis Club		tcsmm91@gmail.com
Vitagym	06 29 17 55 14	vitagym@yahoo.fr
Vivre Saint Maurice	06 66 51 88 76	vsmm@free.fr
Yoga Club	06 88 88 26 22	yogaclubsaaintmo@gmail.com

## Autres associations

Nom	Téléphone	Mail
Equimouv'	06 77 06 24 24	les.ecuries.de.st.yon@gmail.com
Les mousquetaires de la Mer		mdm91@free.fr
Université du temps Libre	06 72 70 76 51	antenne-pays-de-limours@utl-essonnes.org
La ligue contre le cancer	01 64 90 88 88	cd91@ligue-cancer.net
UNAFAM	06 61 56 85 19	91@unafam.org



# Association Parents d'Elèves “Allez Simone”

Créée il y a un peu plus d'un an sous l'impulsion de parents impliqués dans la vie de l'école et du village depuis des années, nous avons eu à cœur de créer une nouvelle dynamique au sein de l'école tout en représentant et défendant au mieux les familles et leurs enfants.



Au mois de septembre, nous avons eu le plaisir de co-organiser la Journée sans Voiture avec le GAPE. Les enfants ont participé à des ateliers à la fois théoriques et pratiques grâce à la participation de la Fondation JDB et la Matmut.

## Nos projets à venir pour 2025-2026

Collaboration avec l'école sur l'organisation d'une journée Anglophone qui aura lieu le **16 avril 2026** pour les classes de maternelle et élémentaire.



## Nous vous souhaitons une très belle année

Facebook : allezsimone91530 / Email : as91530@yahoo.com

## Bien Vivre A La Belle Etoile (#BVALBE)

Bonjour,

Nous sommes une jeune association mais qui représente déjà une majorité des habitants du hameau de la Belle Etoile et plus de 10% de la population totale de la commune.

Notre objectif est clairement décrit dans le nom de l'association et nous travaillons, avec l'équipe municipale, sur deux principaux axes: La sécurité routière sur les D3 et D27, qui traversent le hameau, et les inondations qui ont envahi bon nombre de maisons proches de la Rémarde l'année dernière.

Le bureau se tient à votre disposition pour tout renseignement ou volonté de participer à nos projets, vous êtes tous les bienvenus.

Patrick Stique, Président  
Brigitte Stique, Trésorière

William Perl, Vice-Président  
Jacques Le Barbier, Secrétaire

Email: [bienvivrelabelleetoile@gmail.com](mailto:bienvivrelabelleetoile@gmail.com), Tel: 01 64 58 80 66

Le comité des fêtes vous remercie de votre présence lors de nos manifestations.



Nous sommes une équipe de bénévoles et nous prenons beaucoup de plaisir à décorer la mairie, réaliser le char de carnaval, organiser la Saint Maurice et animer le grand loto du village.

Les ventes à la buvette, ainsi que celles de sandwichs et de crêpes, nous permettent d'offrir un joli spectacle à Noël et, peut-être à Pâques, si nous réussissons à récolter suffisamment de recettes.

Si vous aimez faire la fête et partager de bons moments, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année et espérons vous voir très bientôt parmi nous.





## FOOTBALL CLUB TROIS VALLEES

**Le FC3 Vallées, un club familial où le plaisir de jouer passe avant tout**

Cette volonté s'illustre à travers la philosophie partagée par tous ses dirigeants, celle d'un club à vocation familiale où l'esprit d'équipe, la générosité, le refus de toute forme de discrimination, violence ou tricherie, le respect et le vivre ensemble sont primordiaux, fidèles à l'esprit du FC 3 VALLEES. Cet état d'esprit doit permettre de pérenniser un football de qualité

Le club accueille les joueurs et joueuses de football de 6 ans aux Vétérans, il compte en 2025, 397 licenciés dont une quarantaine d'éducateurs et dirigeants. Le FC3 Vallées regroupe des joueurs du village et de 4 communes environnantes (Breux Jouy, Bruyères le Chatel, Le Val Saint Germain et Courson Monteloup).

La formation des jeunes footballeurs est primordiale et leur réussite dans les compétitions vient récompenser leur travail et celui effectué par les éducateurs qui sont tous bénévoles ainsi que la présence des parents qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Venez découvrir le club en vous rendant sur son nouveau site internet (<https://www.fc3vallees.fr/>) sur sa page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/fc3vallees/>) ou Instagram (<https://www.instagram.com/fc3vallees/>). Vous pourrez y consulter les résultats, les classements, l'actualité et plein d'autres informations.



### Faits marquants

En 2025, nous avons eu le plaisir de pouvoir organiser notre traditionnel tournoi régional des U8/U9, U10/U11 et U12/U13 (10ème édition). Merci encore de votre présence et de votre participation.

### En 2026, nous organiserons les évènements suivants

- Les tournois annuels interrégionaux du club : U10 à U13, les 23 et 24 mai 2026
- L'Essonne Cup 2026 sur le site de Bruyères le Chatel, fin août 2026

### Le comité directeur du FC3 Vallées

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie de notre club dans une ambiance familiale et conviviale, n'hésitez à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

**Président :** Mr Zacarias LAMEIRAS - Mail : [secretariatfc3vallees@gmail.com](mailto:secretariatfc3vallees@gmail.com)

# ***LES FANFARONS DE LA REMARDE***

Vous proposent de les rejoindre pour faire de la Musique.

Outre les manifestations de tout style en public, nous nous retrouvons le jeudi soir de 20h à 22h00 pour nos répétitions dans la bonne ambiance à la salle du bidon.

De nombreuses manifestations ont eu lieu tout au long de l'année.

- Concert à l'église de Saint Maurice Montcouronne
- La fête de la musique avec la collaboration de la Chorale, de la maison de la musique, du Jazz band et du groupe d'Accordéoniste qui fut une réussite.
- Les commémorations
- La messe de la saint Cécile
- Noël des enfants

De nouveaux morceaux dans notre répertoire sont prévus pour nos futures prestations.

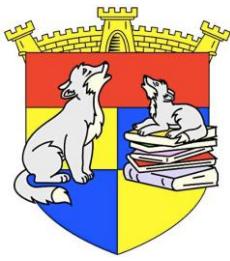
## ***Prochaines manifestations***

Les vœux du maire : 17 janvier 2026 à la Salle Polyvalente

Concert des FANFARONS DE LA REMARDE, le **13 juin 2026 à 20h** dans la salle polyvalente de Saint Maurice Montcouronne

***On recrute, n'hésitez pas à nous retrouver sur Facebook « Les Fanfarons de la Rémarde »***





# Association des p'tits loups de Saint Maurice

## QUI SOMMES-NOUS ? QUE FAISONS-NOUS ?

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles qui organisent des événements et animent la vie du village.

L'objectif est de récolter des fonds lors de ces manifestations pour financer des activités ludiques et pédagogiques pour les élèves de l'école.

Derniers financements en date : le cycle de tennis à l'école du CE1 au CM2, une nouvelle grande enceinte.



### BROCANTE

Au mois de mai, nous participons à la **brocante** du village en vendant viennoiseries, crêpes, gaufres, barbe à papa, boissons et cafés.

### NOVEMBRE

**Pizz'halloween** : une soirée festive et animée

pour tous (enfants et parents) déguisés ou non.

On déguste des pizzas, on fait des jeux d'Halloween et on danse à la salle polyvalente !

### DÉCEMBRE

**Vente de chocolats** : nous proposons

à la vente des chocolats de Noël.

Merci à tous pour votre participation !

### KERMESSE

C'est un grand moment qui annonce la fin de l'année scolaire.

Au programme : Des jeux en libre accès, un excellent barbecue, une buvette festive, une tombola avec de nombreux lots, des rires et une bonne ambiance !

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association et aux parents d'élèves qui font chaque année de cette journée une véritable réussite !

Les enfants grandissants, il faut renouveler les troupes et que de nouveaux parents rejoignent l'équipe pour continuer cette belle aventure !



Suivez-nous sur Facebook « plsm91530 »



GAPE

**Groupement Autonome des Parents d'Élèves**

Affilié à l'Union Nationale des Associations Autonomes de  
Parents d'Élèves

## Le GAPE vous souhaite une bonne année 2026 !

Quel est le rôle de notre association ?

Notre association fait office d'**intermédiaire entre les parents** et les différentes parties de l'**établissement scolaire** (équipe pédagogique, périscolaire) afin de **fournir des renseignements** aux parents sur la vie scolaire et les activités qui ont lieu dans l'établissement.

*Chers parents d'élèves de l'école Simone Soumier, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe - même en cours d'année - ou de nous contacter pour toute question ou remarque !*



### Nos projets 2025/2026

shutterstock.com - 2302211917



Journée  
« gestes 1<sup>ers</sup> secours »  
pour toutes les classes



Journée sans voiture  
en septembre 2025  
en partenariat avec  
l'association de parents  
d'élèves  
« Allez Simone »

Comme tous les ans :  
sensibilisation à  
l'hygiène bucco-  
dentaire pour les CE 1



Participation au Téléthon 2025





## 2025, Tristesse et joies

Tristesse du décès de notre super professeure, Isabelle Brétécher, qui nous a accompagnés durant 25 ans.

Joie que les élèves sont toujours là et que les nouveaux professeurs les fidélisent.

Joie de voir que les enfants et les adultes viennent toujours volontiers se produire à l'audition.

Joie que le Jazz-Band continue et se renouvelle. Et aussi, joie de voir beaucoup de spectateurs à nos concerts.

### NOS ACTIVITES PUBLIQUES EN 2025

- |             |                                                                     |
|-------------|---------------------------------------------------------------------|
| 18 janvier  | La Chorale et "The New Little Big Band" animent les vœux du Maire   |
| 23 mars     | Concert en l'église: Le Trio Saphir                                 |
| 24 mai      | Apéritif-concert avec "The New Little Big Band"                     |
| 15 juin     | Audition publique des élèves de l'école de musique.                 |
| 21 juin     | Fête de la Musique, chorale, chanteurs et "The New Little Big Band" |
| 29 novembre | "Les automnales de la harpe", Quatuor d'Est en Ouest                |



### 2026, LE PROGRAMME

- |            |                                         |
|------------|-----------------------------------------|
| 17 janvier | Vœux du maire (Chorale et Jazz-Band)    |
| 29 mars    | Concert: le Quatuor à Cordes de l'Orgue |
| 11 avril   | Apéritif-concert Jazz                   |
| 14 juin    | L'audition d'été                        |
| 20 juin    | La Fête de la Musique                   |
|            | A l'automne Les Automnales de la harpe  |

### NOS COURS INDIVIDUELS :

Alto, Batterie, Basson, Chant (technique vocale), Clarinette, Contrebasse, Éveil Musical (collectif), Flûte à bec, Flûte traversière, Formation Musicale, Guitare classique, Guitare électrique, Basse, Hautbois, Piano classique, Piano Jazz, Saxophone, Trombone, Trompette, Violon, Violoncelle...



### NOS ENSEMBLES

Chorales, Jazz-band

**Presque toutes les musiques sont représentées et disponibles.**

*Les ensembles ne sont pas réservés aux élèves individuels, chacun peut y participer en fonction de ses possibilités moyennant une cotisation minime.*



**Pour les Chorales, la connaissance du solfège ou du chant Ne sont absolument pas nécessaires.**

*N'hésitez donc pas à rejoindre le Chœur d'adultes le lundi à 20h30, l'essai est gratuit, femme, homme, ado, l'accueil sera chaleureux.*

Tous les cours peuvent être intégrés à tout moment de l'année, un cours d'essai gratuit est offert sans engagement.



**Pour nous contacter et nous suivre:**

06 08 28 86 56

@maisondelamusique91



maisondelamusique91@gmail.com

lamaisondelamusique91.e-monsite.com





## ASSOCIATION MARCHE NATURE & BIEN ETRE

L'association a le souhait de vous faire randonner dans nos très beaux sentiers à la découverte de la nature dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Notre association a vu le jour en juillet 2013.

Nous sommes affiliés à la Fédération Française de randonnée.



Nous vous proposons des randonnées de 2 ou 3 heures afin de découvrir notre formidable environnement et le patrimoine de notre région.

Nous pratiquons également, la **marche nordique** qui est une activité cardio-respiratoire et qui met en œuvre **90% des muscles du corps**, marche avec bâtons spécifiques.

Au cours de l'année, nous participons au téléthon avec une marche familiale de 2h00 et nous proposons des randonnées à thèmes ainsi que des randonnées à la journée.



### Horaires des randonnées :

Dimanche de 9h00 à 12h00 (deux par mois)

### Horaires de la marche nordique :

Tous les Mercredis de 9h15 à 11h15

Vous pouvez nous contacter par mail : [mnbe.association@gmail.com](mailto:mnbe.association@gmail.com)

Par téléphone : [06 62 43 57 31](tel:0662435731) - Brigitte Lescot (Présidente, animatrice de randonnée & marche nordique) certifiée par la Fédération Française de Randonnée



**VENEZ NOUS REJOINDRE !!!!!!**

*Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026*



## TELETHON 2025

Les 5 et 6 décembre, de nombreuses animations ont été proposées dans le village grâce à la mobilisation de nombreuses associations ainsi que de l'école Simone Soumier.

- La Course du Muscle : 1 025 € récoltés et la participation de Toi du Monde qui a offert une petite collation aux enfants après la course
- Un conte, une crêpe et conférence sur l'art avec la Bibliothèque Montgraviers
- Tournoi d'échecs avec l'Echiquier du Mont couronné
- Initiation au Taekwondo
- Tournoi de E-tennis et initiation au Pickleball
- Rando VTT et rando pédestre jusqu'au château de Courson
- Loisirs créatifs, bowling, Mariolles et maquillage avec les associations de l'école
- Chorale des enfants de l'école
- Stage de gym Vitagym
- Soirée tartiflette préparée par le Comité des Fêtes.
- Concert offert par la chanteuse Laureline qui nous a fait le plaisir de venir chanter et nous faire danser.



Nous sommes fiers de pouvoir annoncer que **c'est 7 000€ qui seront reversés à l'AFM Téléthon** et qui contribueront à aider la recherche et aider les personnes touchées par des maladies rares.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et les associations qui ont su donner de leur temps pour faire de ce week-end un véritable succès, à l'ensemble de nos sponsors et à vous tous pour votre soutien et votre mobilisation.

**Tous nos voeux de bonheur pour 2026 !**

## TENNIS CLUB



La saison sportive 2025-2026 s'annonce riche pour le tennis club, qui a commencé l'année par un tournoi interne organisé au profit du **Téléthon**, suivi par 2 nouvelles animations le soir du 6 décembre: une initiation au **Pickleball** - un sport en pleine expansion (+ de 36 millions de pratiquants aux Etats-Unis!) - et des matchs de **e-Tennis** sur console de jeux vidéos.

L'**école de Tennis** est en croissance cette année, accueillant de nouveaux élèves sur de nouveaux créneaux. Les **équipes compétition** ne sont pas en reste, ses 2 équipes engagées finissant toutes deux en tête de leur division cet hiver! Le **Tennis à l'école**, prévu cette année pour 3 classes sur 6 séances, fera peut être adopter le tennis à de nouveaux jeunes Saint Mauriciens, qui nous l'espérons pourraient constituer une nouvelle équipe jeunes pour représenter notre ville aux compétitions.

Cette année, le bureau consacre ses efforts à renouveler ses moyens (équipements, club house...) afin de vous proposer rapidement et dans les meilleures conditions de nouvelles animations.

A noter dans vos agendas, le club organisera un goûter le **samedi 17 janvier 2026 à 16h au court couvert** pour présenter son projet d'organiser une formation au concours des ramasseurs de balles de Roland Garros aux enfants (de 12 à 16 ans) de notre commune, une occasion unique de rencontrer les stars de la petite balle jaune, et de participer à un des tournois de tennis les plus prestigieux au monde!

Meilleurs voeux pour l'année à venir :)



[tcsmm91@gmail.com](mailto:tcsmm91@gmail.com)



<https://tenup.fft.fr/club/57910040>

# Pour Toi du Monde

L'association vous adresse tous ses vœux pour 2026.

Tolérance, empathie, solidarité restent les valeurs qui conduisent nos actions.



2025 a été une année de transition pour nous : le directeur du TCV, Kalsang Phuntschok a été muté à Dharamsala en tant que responsable des fonds extérieurs. Nous restons ainsi en lien lors des transferts de fonds pour financer les divers projets que nous soutenons.

Il a été remplacé par Karma Sherap Tarshin à la direction du TCV de Gopalpur. Nous communiquons régulièrement à propos des enfants que nous parrainons ainsi qu'au sujet des projets en cours.



Nos liens sont forts car notre objectif est le même : aider des enfants à grandir et à s'épanouir le mieux possible dans le respect de leur langue et de leur culture, mais avec une large ouverture sur le monde.

Le projet lancé en 2025, « la rénovation du terrain de basket du TCV », n'a pu se réaliser durant l'année scolaire qui vient de se dérouler (Elle s'achève courant décembre après les examens terminaux).



Le terrain de basket, comme l'indique le directeur, est le centre de toutes les activités qui se déroulent tout au long de l'année au TCV. Il n'était donc pas judicieux de priver les jeunes de ce lieu.



Les travaux vont donc être réalisés durant toute la période de vacances qui s'étend de janvier à fin février. Le cahier des charges sera respecté. Dès les premières photos reçues, nous les partagerons sur notre page FB « Pour Toi du Monde »

Nous avons pu participer cette année encore au marché de Noël de Janvry.

Merci au comité des fêtes de nous y accueillir !

Nos projets et nos parrainages peuvent se poursuivre, merci à vous tous qui y concourez !

**Merci à la mairie de St-Maurice Montcouronne d'être toujours présente.**



« La meilleure façon de se trouver est de se perdre au service des autres. »

Mahatma Gandhi



# VITAGYM 2024 - 2025



## Groupe Compétition



4 équipes étaient engagées tout au long de l'année : 2 équipes N7 et 2 équipes N8 ... soit **24 filles au total !**

L'ensemble des équipes ont très largement brillé à la fois en compétition départementale et régionale.

Une mention spéciale pour l'une de nos équipes N7 qui a terminé à la 1ère place aux régionales (une 1ère pour le club) avec une 1ère place en individuelle pour Olivia devant 41 autres gymnastes. Cette équipe a accédé pour la 1ère fois à la Finale Nationale et a terminé à la 4ème place !

Bravo les filles !!



## Participation à la compétition de Villemoison

Encore de belles réussites pour nos équipes Loisirs !

**4 équipes engagées** pour notre club qui ont toutes terminées sur le podium et quasiment que des podiums en individuels.

Ces 4 équipes loisirs montrent la qualité de leur travail face à d'autres clubs.

La prochaine rencontre aura lieu le samedi 31 janvier 2026 avec 6 équipes engagées avec des enfants de 6 à 14 ans. Nous leur souhaitons bonne chance !



## Une brocante

En collaboration avec la bibliothèque Montgraviers, Vitagym a organisé la brocante du village le dimanche 18 mai 2025.

Vous avez été nombreux à répondre présent pour cet événement. La prochaine brocante aura lieu le **7 juin 2026**.



## Du matériel

Nous avons pu investir dans un élargisseur de poutre qui permet aux enfants de travailler leurs éléments en toute confiance.

Cet investissement a été possible grâce à la vente de chocolats de Pâques que nous avons réalisé auprès de nos membres.



## Des stages

Comme tous les ans, nous organisons des stages pendant les vacances scolaires. Un bon moyen pour les enfants de continuer à progresser ! En point d'orgue notre stage d'une semaine au mois d'août pour reprendre tout en douceur !

Dans le cadre du stage de Noël 2024, nous avons reversé 5€/enfant/jour à l'antenne locale du Téléthon ...c'est 225€ qui ont été donné !



## Un gala

Notre gala sur le thème "Les milles et une nuit d'Alice "a réuni un très grand nombre de familles et nous vous en sommes très reconnaissant.

Nos gymnastes ont été heureux de pouvoir présenter le fruit de leur travail de l'année.



Cette année, le gala aura lieu le samedi 20 juin 2026 avec un tout nouveau thème et regroupera les prestations également des groupes de danse et de gym adulte !



## Cours de danse Modern Jazz



A la rentrée de septembre, nous avons réussi à remettre en places des cours de Modern Jazz pour les enfants.

2 cours ont lieu le mercredi : 15h30 à 17h pour les ados et 17h à 18h30 pour les enfants du CP au CM2.

Si votre enfant souhaite rejoindre l'un de ces cours, c'est tout à fait possible de rejoindre en cours d'année ! N'hésitez pas à nous contacter.



## 2024/2025 ...ça a été aussi ...



Comme tous les ans depuis de nombreuses années, Vitagym met à disposition de l'école Simone Soumier son matériel pour le cycle gym des classes de maternelle.

Nous avons également prêté nos tapis de gym au Relais Petite Enfance de la CCPL pour le spectacle des enfants ainsi qu'au Comité des Fêtes pour le Noël des Enfants du village.  
Nous sommes toujours ravis de pouvoir apporter notre aide aux autres associations !

**Nous vous souhaitons  
une très bonne année 2026 !**



# VIVRE SAINT MAURICE

SAINT-MAURICE-MONT COURONNE



## PILATES

La saison 2024/2025 a été riche en adhésions : plus de 50 personnes ont suivi nos quatre cours hebdomadaires du mercredi – du Pilates basic au Pilates avancé - et nos adhérents qui le souhaitaient ont pu découvrir la sonothérapie lors de séances proposées à Villeconin par l'association Zen et Eau...

Nous avons également pu proposer des cours supplémentaires gratuits, et un pot de fin d'année à l'ombre des arbres entourant le Bidon a clôturé cette belle saison.

Pour 2025/2026, entre les départs à la retraite, déménagements et soucis de santé, nos effectifs se sont amoindris.

**Si vous souhaitez renforcer vos muscles profonds et améliorer votre posture venez essayer le Pilates, une gymnastique douce convenant à un nombreux public; femmes enceintes et seniors y trouveront des exercices adaptés.**



### Contacts :

Marie-Jo Mosinski: 06 66 51 88 76

Martine Brachmann: 06 80 89 53 64

[vsmm@free](mailto:vsmm@free)

[mariejomosinski@wanadoo.fr](mailto:mariejomosinski@wanadoo.fr)

[mbrachmann@free.fr](mailto:mbrachmann@free.fr)

## APICULTURE

2025: année mémorable pour les abeilles, et les apiculteurs.

Mais les frelons asiatiques ont aussi bien profité de la clémence du climat pour affaiblir nos colonies jusque tard en automne, en préparant leur génération 2026. Peut-être beaucoup de femelles fondatrices dès février...

Pensez à nous si vous en croisez ! (voir plus bas).



### Conservez nos coordonnées pour ce printemps:

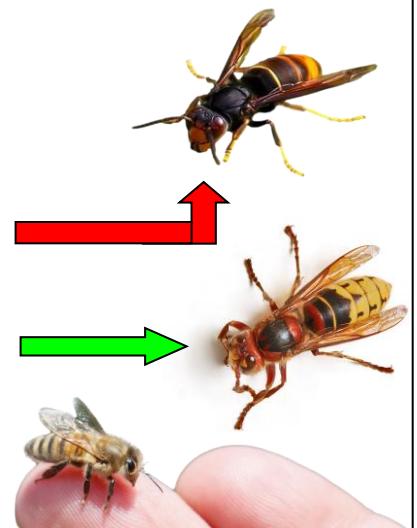
Nous récupérons gratuitement les essaims d'abeilles qui s'invitent chez vous. En effet, il est important que des abeilles ne s'installent pas dans une cheminée ou un toit, au risque de devoir être détruites.

**Et les frelons asiatiques ?** Signaler tous les nids quels qu'ils soient, au 06.08.28.86.56 ou en mairie, surtout **au printemps**, c'est à ce moment qu'il est plus facile et **GRATUIT** de les supprimer!

**MAIS ne faites pas détruire les autres frelons (les jaunes) ni les guêpes, sauf danger proche et immédiat!**

Ce sont en fait des **insectes très utiles**. En cas de doute, mieux vaut nous appeler:

**Francis: 06.08.28.86.56 - email: [abeilles.smm@gmail.com](mailto:abeilles.smm@gmail.com)**



# Associations amies

## Carrefour des Solidarités

<https://www.carrefourdessolidarites91.org/>



3 rue du Bac 91470 LIMOURS  
01.64.91.26.38

L'association répond aujourd'hui à des besoins de solidarité envers des familles défavorisées, confrontées à des problèmes socio-économiques de plus en plus nombreux.

L'association propose :

- Un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil à l'aide des bénévoles investis dans l'association et de certains professionnels qui interviennent occasionnellement.
- Via l'épicerie sociale, une aide alimentaire accessible à tous les bénéficiaires et une diversité de produits qui permet aux familles de bénéficier d'un minimum d'équilibre alimentaire (produits secs, frais, légumes, fruits...). En savoir plus...
- Au travers de la braderie, une aide matérielle, complément indispensable pour subvenir aux besoins des familles (vêtements, vaisselles, meubles., jeux..) mais qui s'avère être également un lieu important de discussion, d'échanges entre les familles. En savoir plus...
- Par des animations menées tout au long de l'année, la création d'un lien social pour les bénéficiaires, sorties culturelles, projet vacances d'été...En savoir plus...
- Par des manifestations chaque année, de présenter les activités de l'association, de faire connaître les situations de précarité des familles bénéficiaires, de faire appel à la générosité de donateurs et de convaincre de nouveaux bénévoles de rejoindre l'association. En savoir plus...
- Une aide à l'insertion par le recrutement de plusieurs salariés en emplois aidés, l'occasion de rebondir vers la vie active, par la venue du bus de l'emploi de la CCPL, des ateliers d'alphanumerisation et de cuisine, par un partenariat avec un centre d'autistes...

## Université du temps Libre - Essonne

<https://www.utl-essonnes.org/>



**Une université sans diplôme, ouverte à tous les âges**

L'Université du Temps Libre Essonne est une université sans diplôme ouverte à tous pour le plaisir d'apprendre et de comprendre.

Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, ses 2329 adhérents assistent à des conférences, suivent des cours et participent à des visites dans les domaines suivants : Arts & Lettres, Développement & Innovation, Médecine-Santé-Environnement, Sciences, Sciences humaines. Ils conduisent également des travaux de recherche ou à caractère artistique, culturel et social.

Essentiellement retraités et préretraités, les adhérents sont répartis en onze antennes : Arpajon – Brétigny, Boussy-Saint-Antoine, Épinay-sur-Orge, Étampes – Etréchy, Évry-Courcouronnes, Juvisy-sur-Orge, Les Ulis – Val d'Yvette, Montgeron – Draveil – Vigneux, Palaiseau, Pays de Limours, Verrières-le-Buisson.

Présente et active sur le territoire du Pays de Limours, l'UTL vous propose de nombreuses conférences à Limours, Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains, etc.

<https://www.utl-essonnes.org/espace-public/antennes/pays-de-limours/conferences-lm/>

Renseignements et inscription : UTL Evry - 01.69.47.78.25 / permanence (Limours): 06.72.70.76.51

Contact : [utl@utl-essonnes.org](mailto:utl@utl-essonnes.org) ou [antenne-pays-de-limours@utl-essonnes.org](mailto:antenne-pays-de-limours@utl-essonnes.org)

## La Ligue vous accompagne

Nous sommes présents dans tout le département pour vous offrir des soins de support qui ont pour objectif de diminuer les conséquences de la maladie et des traitements.

<https://www.ligue-cancer.net/91-essonnes>

01 64 90 88 88

[cd91@ligue-cancer.net](mailto:cd91@ligue-cancer.net)

Rue de Bligny  
Centre Hospitalier de Bligny  
91640 BRIIS SOUS FORGES

La Ligue contre le Cancer de l'Essonne est là pour aider les personnes malades et leurs proches à améliorer leur qualité de vie pendant et après la maladie.

Bien-être physique, moral, social ou professionnel, la Ligue contre le Cancer propose gratuitement des soins de support adaptés dans le département de l'Essonne.

Tous nos accompagnements sont proposés et financés grâce à la générosité de nos donateurs.

### Les actions :

- Ecoute et Soutien psychologique
- Aides sociales et financières
- Retour à l'emploi
- Soins socio-esthétique
- Ateliers nutrition et diététique
- Activités Physiques Adaptées
- Activités bien-être & relaxation
- Activités créatives
- ...

**Cafés conviviaux en Essonne :** Nos Espaces Ligue accueillent les personnes malades du cancer, leurs proches et les aidants, à des rencontres dans un cadre bienveillant. En partageant leurs expériences, que ce soit médical ou personnel, ils créent ensemble de précieux moments d'échange. Les organisateurs sont tous bénévoles à la Ligue, et nous les remercions ! Le calendrier est disponible sur le site.

**À Bligny :** Le Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer est situé au rez-de-chaussée du pavillon Ansieau, l'espace Ligue est un lieu d'accueil et d'information générale sur le cancer. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Téléphone : 01 64 90 88 88



## UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

### Délégation de l'Essonne

14 rue Léo Lagrange  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

<https://www.unafam.org/essonne>

[91@unafam.org](mailto:91@unafam.org)

06.61.56.85.19

L'UNAFAM est une association répartie sur le territoire national qui accueille, soutient et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

Depuis plus de 60 ans, elle contribue à l'élaboration de la politique de santé et défend familles et malades auprès des élus et des responsables.

En Essonne, nous sommes une quarantaine de bénévoles formés par l'UNAFAM, disponibles pour les familles, sur 9 sites.

Pour vous aider à faire face et pour que vous ne restiez pas seuls, nous vous proposons :

- d'être accueillis par des bénévoles formés à l'écoute (8 lieux d'accueil en Essonne),
- de vous soutenir par des informations et des conseils pour entreprendre des démarches (tutelle, curatelle, parcours pénal,...) ou vous adresser à la MDPH,
- de participer à des groupes de parole animés par une psychologue et à des cafés-rencontres,
- de vous informer sur les troubles psychiques et les activités de l'UNAFAM, par notre Lettre mensuelle d'information et le site internet,
- de vous former pour mieux accompagner votre proche,
- de vous communiquer les dates des conférences, des ciné-débats et différentes rencontres avec des professionnels,
- de sensibiliser la population et lutter contre la stigmatisation à travers des événements,
- de représenter les familles et leur proche dans les commissions des hôpitaux et cliniques,
- de favoriser la mise en place de services d'accompagnement, de travail, de logement ou de loisirs.

## Salles communales

Lieux de festivités, d'activités associatives, elles sont également proposées à la location (renseignements en mairie).



**Salle du Bidon**  
Rue du Pressoir



**Salle polyvalente, Alfred Lucas**  
Rue du Pressoir

## Pour vous informer sur la vie du village :

### Le site de la commune :

<https://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/fr/>



### La page Facebook :

[« Saint-Mauriciens »](#)



### L'application Panneau Pocket :

<https://app.panneaupocket.com/>



# *Etat Civil 2025*

## *Naissances*

*Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés !*

*Léo BARROS PONTONNIER né le 3 mars*

*Mathis GUILLAUMIN né le 5 mars*

*Iris GIRBAU née le 12 mai*

*Tess GIRBAU née le 12 mai*

*Raphaël VANIER né le 7 juillet*

*Nïno CARPENTIER né le 28 août*

*Chloé BERTAULD née le 31 août*

*Roxane VOEGEL née le 14 octobre*

## *Mariages*

*Meilleurs vœux de bonheur à*

*Aurore JACQUELIN et Wilfried LOPES RODRIGES le 10 mai*

*Virginie POITEAUX et Richard CHÉDEVILLE le 10 mai*

*Alexandra CIRON et Jean-Baptiste VINCENT le 17 mai*

*Gaëlle HÉBERT et Vincent CORSETTI le 7 juin*

*Véronique DEMARET et Carl AUGER le 14 juin*

*Marion LEVITTE et Xavier BEYLOT le 30 août*

*Jessica REDOUANE et Michaël MORCEAU le 20 septembre*

*Léa BIVORT et Ashwin JEEAWOCK le 27 septembre*

*Aline NOËL et Fernando ALMEIDA CAMILO le 18 octobre*

## *Décès*

*Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées*

*Geneviève RIGAULT veuve KILBURG le 26 mars*

*André GUESNEAU le 30 mars*

*Patrick NADAL le 6 avril*

*Monique QUAI épouse DIAS le 18 avril*

*Gilbert MOSINSKI le 18 septembre*

*Alain BIELINSKI le 1<sup>er</sup> novembre*

*Jocelyne COMMUNAL épouse TASSAN GOT le 2 novembre*

